

1

Bonjour à tous,

C'est avec toute son énergie que Le syndicat des Services Haute Normandie, que je représente, ici, vous appelle à rejeter cet amendement.

Nous avons hésité entre plusieurs versions d'intervention.

En effet, nous en avons rédigé 5 en tentant de vous présenter les avantages des UTPE (UNION TERRITORIALE TRES PETITE ENTREPRISES), puis nous voulions vous sensibiliser sur l'acceptation des évolutions, l'acceptation du changement et la nécessité de l'adaptation de notre Organisation.

Nous avons fait le choix d'une réalité de terrain, d'un vécu de notre Syndicat.

je suis
Nous allons donc vous raconter, avec son accord, la vie syndicale de "FATIHA", adhérente depuis deux ans environ. *à notre syndicat*

FATIHA est une salariée du particulier employeur, elle est une AES (ACCOMPAGNANTE EDUCATIF ET SOCIAL).

Dans le langage commun elle est pour certains une Auxiliaire de Vie, pour d'autres une aide-ménagère, pour d'autres encore l'accompagnatrice de nos aînées.

Cette travailleuse a un contrat de travail un peu particulier elle est en effet rémunérée par des CESU (CHEQUE EMPLOIE SERVICE UNIVERSEL). *elle est aussi multi employeur*

J'ai eu à croisé FATIHA lors d'une de nos permanences de proximité sur la ville de ROUEN. Elle voulait ~~des~~ des renseignements pour un litige avec son employeur particulier, une dame de plus de 80 ans.

FATIHA souhaitait rejoindre la CFDT, elle voulait adhérer et agir dans le syndicat, elle me disait, alors, en quoi je peux être "utile".

Cette rencontre a été riche en échange, mais des questions restaient pourtant en suspend pour moi lors de son départ : "comment donner un espace à FATIHA dans le syndicat, tout en sachant qu'elle ne fait partie d'aucune section. En effet, FATIHA est une adhérente isolée, consciente des difficultés imposées par son isolement, elle voulait agir pour faire évoluer la situation des salariés isolés.

Plusieurs jours après, j'ai pris contact avec la référente de notre Fédération des Services qui quelques temps auparavant tentait de trouver pour la Normandie deux adhérents à mandatés au sein du CPRI NORMANDIE (**Commission paritaire régionale interprofessionnelle**).

FATIHA était le profil idéal pour ce mandat : de la volonté, un fort désir d'agir pour le collectif, l'adhésion à nos valeurs.

FATIHA a été mandaté avec une autre adhérente, CORINNE.

Elles avaient des profils similaires : multi employeur, multi convention par conséquent multi problématique.

Le seul hic pour ces deux nouvelles mandatées, elles étaient éloignées géographiquement de plus de 70 km. En effet, l'une travaille à Dieppe, l'autre à Rouen.

Rouen
Notre Syndicat suit avec beaucoup d'attention FATIHA et CORINNE. Nous tentons de répondre à leurs besoins et questionnements divers.

2

Néanmoins nous retirons un premier constat pour vivre pleinement son mandat FATIHA a besoin de se créer un collectif. Car d'évidence elle ne peut pas débarquer comme cela dans une petite entreprise pour rencontrer des salariés.

Nous nous le faisons car au sein de nos entreprises il existe un minimum de droit syndical.

Pour les petites entreprises rien n'est prévu, sinon le droit de participer aux élections TPE, voter pour une "étiquette" à défaut de pouvoir voter pour une personne que l'on connaît, que l'on côtoie, en qui nous donnons notre confiance.

En mars 2022, le Secrétaire de L'UNION INTERPROFESSIONNELLE DE PROXIMITE (UIP) du secteur du Havre sollicitait notre syndicat pour réaliser une action de proximité à l'endroit des 2500 salariés des TPE de la ville de FECAMP.

Cette action se veut être un essai et devrait permettre de rencontrer ces travailleurs au cours d'un évènement en co-construction avec d'autres syndicats.

C'est au cours de cette rencontre que j'ai découvert la notion d'UTTPE.

Après en avoir débattu en bureau, notre syndicat adhère sans faillir à ce projet.

Car il nous permettait de créer cet espace que FATIHA souhaitait afin d'enrichir son cahier revendicatif et éventuellement constituer un collectif.

Une construction commune, des intérêts partagés et une formalisation d'un espace privilégié pour la création d'un collectif répondant en proximité aux besoins des travailleurs des TPE.

Camarades, je vous le disais en intro, notre syndicat a hésité entre 5 textes pour vous demander votre soutien afin de rejeter cet amendement.

5 textes, le chiffre 5, un peu comme ces 5 doigts d'une main, cette main que nous voulons tendre aux salariés des TPE, pour les sortir de leurs isolements.

Ces travailleurs doivent avoir droits, eux aussi, à un espace pour créer un collectif et pouvoir afficher entièrement leurs couleurs ORANGE.

Cet espace doit se construire dans le respect de nos statuts et de nos orientations Syndicale, Fédérale, Régionale, Confédérale.

Camarades, supprimer ces phrases comme demandé par le syndicat SCERAO c'est coupé cette main tendue à FATIHA, à CORINNE et bien d'autres encore.

Ne coupez pas cette main tendue et faites comme nous rejeter cet amendement,

Merci à vous.